



Impôts fonciers suite achat par adjudication

Par **rog 29**, le **04/12/2017** à **18:06**

BONJOUR marque de politesse

j ai acquis une maison par adjudication judiciaire en septembre 2016. Les propriétaires étaient encore présent dans la maison et en ont été expulsés qu'en août 2017.

Le centre des impôts me réclament la taxe foncière y compris les ordures ménagères alors que je n'ai perçu aucun loyer, existe il une jurisprudence en la matière car je n'étais propriétaire que sur le papier;

merci

Par **chaber**, le **04/12/2017** à **18:31**

bonjour

au 1er janvier 2017 vous êtes propriétaire, donc redevable des impôts fonciers